



en bref

Lettre d'information de la Maison de l'Emploi du Périgord Noir
N°20 - février-mars 2011 - gratuit

Préparer les compétences de demain

Tous les jours, tout au long de l'année, notre économie est confrontée à des pics d'activité. On appelle cela les saisons : il y a celle de l'industrie agro-alimentaire de septembre à janvier, celles de l'agriculture émietées sur différentes périodes et celle du tourisme, la plus connue, qui va de Pâques à la Toussaint. Voici 4 années que l'Espace saisonnier du Périgord Noir apporte avec des représentants des salariés et des employeurs des solutions pour aider les acteurs économiques à relever les défis auxquels ils sont confrontés : recruter, intégrer, développer les compétences... Une nouveauté en 2011 : l'Etat et la Région Aquitaine appuient une démarche de gestion territoriale des emplois et des compétences (GTEC), avec derrière ce sigle mystérieux du bon sens et de l'anticipation collective. Un exemple ? la charte du travail saisonnier sera actualisée et étendue à tous les secteurs saisonniers. Elle servira avec un passeport de compétences, de passerelles entre les activités saisonnières. Les autres objectifs de cette GTEC portent sur la formation professionnelle continue, sur l'annualisation du temps de travail, sur une meilleure connaissance des métiers saisonniers et des formations pour y parvenir. La démarche concerne des centaines d'entreprises et des milliers de salariés en Sud Dordogne. Elle ouvre sur les 4 prochaines années un chantier à la mesure du défi : rapprocher l'offre et la demande d'emploi saisonnière.

Mais une GTEC peut en cacher une autre : une démarche est également engagée sur le volet bâtiment pour préparer l'ouverture en octobre 2012 de la plateforme de formation dédiée aux métiers du bâtiment, avec à la clef une offre taillée à la mesure de l'enjeu de l'efficacité énergétique.

pour en savoir plus :
>> GTEC saisonniers
>> GTEC bâtiment

Sommaire :

Spécial GTEC bâtiment et métiers saisonniers

>> lire pages 2 et 3

Demandeurs d'emploi

Plan en faveur du chômage de longue durée, couverture sociale, les nouvelles aides, gérer son budget...

>> lire page 6

Vie des entreprises ...

Guide pour lutter contre la contrefaçon, tribunal de commerce et entreprises en difficultés, le marché de la rénovation du parc hôtelier, inaptitude au travail, former plutôt que licencier...

>> lire page 4

Collectivités locales ...

Guide Farder de l'élu, réorientation professionnelle, mobilité des fonctionnaires, ZRR...

>> lire page 5

Création d'entreprise ...

Les changements en 2011, annuaire des entreprises à céder, un blog pour les créateurs, simulateur de charges sociales, en savoir plus sur l'EIRL ...

>> lire page 9

Pour les 16-25...

Quelles études suivent après le BAC, 1/2 journée d'info sur l'apprentissage, les permanences de la mission locale...

>> lire page 7

Bienvenue à ...

Laure Bonneau à la Mission Locale, Florence Crougnaud à la DIRECCTE

>> lire page 3

C'est déjà demain ...

Les chemins de l'emploi, journées création d'entreprise...

>> lire page 14



>>> Offres d'emploi
et compétences disponibles
en Périgord Noir

Membres fondateurs de la Maison de l'emploi :



Dossier GTEC ...

Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences

► GTEC dans le bâtiment

Avec l'appui de la Région Aquitaine et de l'Etat, la Maison de l'emploi prépare l'ouverture de la plateforme de formation aux métiers du bâtiment, jouxtant le lycée Pré de Cordy. Très attendu par la profession, cet outil sera accessible dès octobre 2012 aux prestataires de formation et stagiaires. L'offre de formation sera construite en fonction des besoins : certains sont connus, d'autres sont à faire émerger, formaliser, regrouper. Et derrière la formation, il y a l'enjeu de l'évolution des compétences au sein des entreprises et le renforcement de la filière du bâtiment en Sarladais. Dans le contexte d'anticipation de la plateforme, une gestion territoriale des emplois et des compétences a été retenue, s'appuyant sur la participation de chacun et la force d'un réseau. La réunion de lancement du groupe de travail s'est tenue vendredi 21

janvier 2011 à la Maison de l'emploi. Un consultant, James Chatenoud, a présenté au groupe de travail la démarche. La Région et l'Etat cofinancent sa mission.

Les pistes d'intervention proposées dans le cadre de la GTEC bâtiment sont les suivantes :

- Les dispositifs emploi-formation existants seront optimisés, notamment grâce à la plateforme de formation professionnelle qui sera l'outil territorial de proximité autour duquel se greffera un bon nombre d'actions. La démarche prendra en compte les évolutions importantes issues du BTP : écoconstruction, contraintes de la commande publique (HQE, réglementations diverses), développement de la sous-traitance, morcellement du

tissu des TPE et importance qu'elles travaillent en réseau pour relever le défi de l'efficacité énergétique : il est prévu 2 actions partenariales expérimentales au 2ème semestre 2011

- Grâce à une démarche de veille collective et d'enquêtes (certaines étant déjà réalisées, mais à actualiser), il s'agira de mieux anticiper les besoins futurs des entreprises du secteur, au niveau collectif et individuel : besoins en formation avec des réponses à apporter dans le catalogue proposé par la plateforme dès son ouverture en octobre 2012, impact de la pyramide des âges, évolution des savoir-faire / des matériaux et techniques... Il est prévu la visite de 50 entreprises en 2011

◀ GTEC pour les métiers saisonniers

Avec l'appui des collectivités et de l'Etat, la Maison de l'emploi anime depuis 4 ans un « Espace saisonniers » qui mobilisait jusqu'en 2010 essentiellement les professionnels de l'hôtellerie-restauration, de l'hôtellerie de plein air et de l'agriculture. En 4 années, ses résultats sont une bourse de l'emploi saisonnier très active, des actions ciblées sur la formation, les journées de l'emploi ainsi que l'appui quotidien aux saisonniers (plusieurs centaines par an).

Les professionnels et cofinanceurs souhaitent ouvrir la démarche aux autres secteurs du tourisme et à l'industrie agroalimentaire car les passerelles entre ces activités sont fortes. Dès janvier 11, l'actualisation de la charte départementale du travail saisonnier a repris cette stratégie. C'est dans ce contexte qu'une gestion territoriale des emplois et des compétences (GTEC) spécifique au travail saisonnier en Périgord Noir a été décidée, s'appuyant sur la participation de chacun et la force d'un réseau. La réunion de lancement s'est tenue en décembre à l'occasion d'un comité de pilotage de l'espace saisonnier. Un consultant, James Chatenoud, a expliqué ce qu'était la GTEC et abordé les pistes envisagées suite à une évaluation / diagnostic préalable. La Région et l'Etat cofinancent sa mission.

Le groupe s'est fixé 5 objectifs en 2011 :
ACTION 1 ACCROITRE LA LISIBILITE ET LA VISIBILITE DES METIERS SAISONNIERS
 Le constat est bien souvent accablant : les métiers saison-

[>> Téléchargez la note présentant la démarche](#)

niers sont considérés des « sous métiers » alors qu'en fait ce sont des métiers très professionnels, appelant souvent la maîtrise de compétences importantes. Ils sont « subis » et pas « choisis », ce qui fragilise les parcours professionnels « par défaut ». Présenter la diversité de ces métiers, informer sur les formations dédiées, est donc un enjeu important pour le Périgord Noir

ACTION 2 ELABORER UN LIVRET DE COMPETENCES

La charte du travail saisonnier élaborée par l'Etat et les partenaires sociaux de l'hôtellerie il y 4 ans, doit être actualisée, élargie à d'autres secteurs d'activité (les loisirs touristiques, l'industrie agroalimentaire, l'agriculture) et complétée par un livret de compétences : à l'issue de chaque contrat l'employeur pourra compléter le livret en indiquant les tâches exercées et maîtri-

Liaisons entre les actions et les objectifs clés de la GTEC métiers saisonniers en Périgord Noir	Professionaliser	Sécuriser les parcours	Favoriser l'employabilité	Faciliter les recrutements	Anticiper sur les mutations économiques	Conforter l'adéquation Offre/demande saisonnière
ACTION 1 : ACCROITRE LA LISIBILITE ET LA VISIBILITE DES METIERS SAISONNIERS	✓	✓		✓	✓	✓
ACTION 2 ELABORER UN LIVRET DE COMPETENCES (en liaison avec la charte)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ACTION 3 RENFORCER LES COMPLEMENTAIRES TOURISME/IAA DES SAISONNIERS POLYVALENTS		✓	✓		✓	✓
ACTION 4 ANNUALISATION - DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES		✓	✓		✓	
ACTION 5 INNOVER SUR LES FORMATIONS	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Dossier GTEC SUITE...

sées afin de favoriser les passerelles entre les saisons où des savoir-faire « transversaux » sont demandés (hygiène et sécurité...).

ACTION 3 RENFORCER LES COMPLEMENTARITES TOURISME/ IAA DES SAISONNIERS POLYVALENTS

Une démarche test entre le tourisme et l'industrie agroalimentaire permettra de mesurer les compétences attendues par les différents secteurs, les calendriers de saisons, les complémentarités possibles...

ACTION 4 ANNUALISATION - DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES

Les exemples d'annualisation sont réels, même s'ils sont « timides » par rapport à l'attente légitime des saisonniers : grou-

pements d'employeurs, complémentarité d'activité au sein d'une entreprise, saisons été/hiver, etc... Des fiches « témoins » seront rédigées et diffusées pour démontrer que c'est possible et les appuis possibles pour y parvenir

ACTION 5 INNOVER SUR LES FORMATIONS

La formation professionnelle est globalement insuffisante en Périgord Noir dans les secteurs saisonniers : l'offre est trop souvent éloignée, les salariés peu mobiles, les employeurs et demandeurs d'emploi pas toujours motivés. L'innovation peut « bousculer » les représentations et les habitudes. Un chantier aussi important que compliqué.

Bienvenue à...

...Florence Crougnaud / Direccte Dordogne



Parmi les mesures récentes décidées par le gouvernement, il y a l'installation dans chaque département de correspondants des PME au sein de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), afin de faciliter la résolution des difficultés des chefs d'entreprise ; c'est le rôle de Florence Crougnaud pour la Dordogne

Cette dernière participe à l'organisation des prochaines Assises de la simplification de la réglementation des PME, en faisant notamment remonter les difficultés rencontrées par les entreprises. Ces Assises de la simplification auront pour objectif d'accélérer fortement, à travers des mesures concrètes, le train de simplifications déjà engagé dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP).

En matière de financement, les correspondants et référents des PME et ETI orienteront le cas échéant les entreprises sur les

interlocuteurs pertinents, notamment le dispositif FSI-PME, les dispositifs de soutien d'OSEO et la Médiation du Crédit.

Le secrétaire d'Etat aux PME Frédéric LEFEBVRE a précisé : « Trop souvent, l'État est vécu comme un adversaire, je veux qu'il soit un partenaire. Aider les entrepreneurs à naviguer au sein du maquis administratif est une nécessité : c'est pour apporter une information de qualité à tous les chefs d'entreprise qui expriment le besoin que j'ai désigné un correspondant PME dans chaque département. Ces correspondants PME iront, dans leurs départements respectifs, à la rencontre de la vie et des difficultés des entrepreneurs, grâce à des stages systématiques d'immersion en entreprise. »

Florence CROUGNAUD

florence.crougnaud@direccte.gouv.fr 05.53.02.88.00

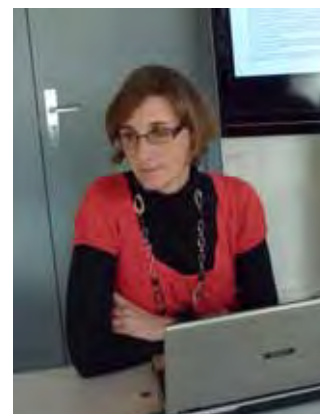
***DIRECCTE Aquitaine - Unité Territoriale de la Dordogne
2, rue de Cité -24 016 Périgueux Cedex***

... Laure Bonneau, conseillère Mission Locale

Depuis fin 2010 Laure Bonneau a rejoint l'équipe de la Mission Locale du Périgord Noir comme conseillère, elle reçoit les jeunes de moins de 26 ans sur Sarlat et Terrasson.

Laure a suivi une formation qualifiante "Conseillère en Insertion Professionnelle" à l'AFPA de Pau. Nous lui souhaitons la bienvenue

Mission Locale du Périgord Noir : à Sarlat 05 53 31 56 00, à Terrasson 05 53 50 82 44



Vie des entreprises ...

► Guide pratique pour lutter contre la contrefaçon ◀ A l'aide, Monsieur le juge !



Le guide sensibilise les entreprises, à travers 31 cas concrets, à la protection des innovations en les incitant à établir une stratégie de lutte contre la contrefaçon. Glossaire et contacts utiles.

Contrefaçon : comment vous protéger ? En ligne sur le site du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

>> <http://www.industrie.gouv.fr>



Ce dossier s'adresse aux entrepreneurs en difficultés. En effet, dans ces cas, une procédure du tribunal de commerce est adaptée. Plusieurs dispositifs, à l'amiable ou judiciaires, ont pour objectif d'aider l'entrepreneur. Au sommaire :

- Intro : des procédures "à la carte" pour les sociétés en difficulté
- Méthode 1 : les procédures préventives, le traitement à l'amiable
- Méthode 2 : les procédures collectives, le

traitement judiciaire

- Cas pratique : Abeol ou l'histoire d'une liquidation

>> <http://www.e-marketing.fr/Chef-d-entreprise-Magazine/>

► Inaptitude au travail : sans visite de reprise, le contrat reste suspendu

En l'absence de visite médicale de reprise, la période de suspension n'est pas interrompue par le fait que le salarié ait repris son activité. En d'autres termes, un contrat de travail peut être en même temps suspendu et exécuté. La gestion d'un arrêt de travail, quelle qu'en soit la cause, laisse peu de place à l'improvisation. Un certain nombre d'obligations légales et réglementaires s'imposent en particulier à l'employeur. La Cour de cassation fait une application stricte des prescriptions réglementaires du code du travail applicables en matière de visite médicale de reprise (art. R. 4624-21 et R. 4624-22 en particulier). L'employeur ne peut "laisser un salarié reprendre son travail après une période d'absence d'au moins 8 jours pour cause d'accident du travail sans le faire bénéficier, lors de la reprise du travail, ou au plus tard dans les 8 jours de celle-ci, d'un examen par le médecin du travail destiné à apprécier son aptitude à reprendre son ancien emploi, la nécessité d'une adaptation des conditions de travail ou d'une réadaptation ou éventuellement de l'une ou l'autre de ces mesures". De cette obligation, la cour en déduit que le contrat de travail du salarié est suspendu jusqu'à la date de visite de reprise par le médecin du travail, peu important la reprise effective de l'activité.

40% des TPE-PME n'ont pas de site web d'après une étude Ipsos-Google

>> voir l'étude

En l'absence de visite médicale de reprise, la période de suspension n'est pas interrompue par le fait que le salarié ait repris son activité. En d'autres termes, un contrat de travail peut être en même temps suspendu et exécuté. La gestion d'un arrêt de travail, quelle qu'en soit la cause, laisse peu de place à l'improvisation. Un certain nombre d'obligations légales et réglementaires s'imposent en particulier à l'employeur. La Cour de cassation fait une application stricte des prescriptions réglementaires du code du travail applicables en matière de visite médicale de reprise (art. R. 4624-21 et R. 4624-22 en particulier). L'employeur ne peut "laisser un salarié reprendre son travail après une période d'absence d'au moins 8 jours pour cause d'accident du travail sans le faire bénéficier, lors de la reprise du travail, ou au plus tard dans les 8 jours de celle-ci, d'un examen par le médecin du travail destiné à apprécier son aptitude à reprendre son ancien emploi, la nécessité d'une adaptation des conditions de travail ou d'une réadaptation ou éventuellement de l'une ou l'autre de ces mesures". De cette obligation, la cour en déduit que le contrat de travail du salarié est suspendu jusqu'à la date de visite de reprise par le médecin du travail, peu important la reprise effective de l'activité.

◀ **« Former plutôt que licencier »** : cette action prolongée en 2011 permet de sécuriser et accroître les compétences afin d'éviter de licencier et préparer la reprise économique. Un dépliant vous explique comment procéder si votre entreprise rencontre des difficultés.

>> en savoir plus

► Le marché de la rénovation du parc hôtelier



La rénovation du parc hôtelier français représente un marché important à venir pour les professionnels du bâtiment. La nouvelle classification des hôtels et les nouvelles obligations en matière de sécurité incendie et d'accessibilité vont être à l'origine de chantiers. Pour en savoir plus : Hôtellerie - Un énorme marché de rénovation à saisir

>> <http://www.lemoniteur.fr/190-metiers/article/>

Collectivités locales ...



Financer vos projets avec le Feader : guide pratique de l'élu

>> <http://agriculture.gouv.fr/>

Fonction publique : la réorientation professionnelle entre en piste

Le décret définissant les modalités de mise en oeuvre de la réorientation professionnelle est paru. Il offre aux fonctionnaires de l'Etat, dont le poste est supprimé dans le cadre d'une restructuration administrative, la possibilité d'être accompagné dans sa recherche d'un nouveau poste. En cas de refus de plusieurs offres d'emploi, l'agent encourt un licenciement

Emploi et handicap



Dans une circulaire datée du 27 décembre, François Fillon demande aux administrations de poursuivre et de renforcer leurs actions pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Trop nombreux sont encore les agents publics qui n'osent

pas déclarer leur handicap de peur d'être discriminés. Afin de lutter contre les préjugés, une campagne de sensibilisation sur le handicap sera mise en place au début de l'année 2011. >> <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/>

Fonctionnaires : extension de la liste des activités accessoires

Outre les possibilités de cumul limitées à trois ans maximum, les fonctionnaires peuvent être autorisés à exercer pour une durée illimitée, des activités dites "accessoires", dont la liste est fixée par décret : expertises et consultations, enseignement et formation, conjoint collaborateur d'une entreprise artisanale ou commerciale, etc. Cette liste vient d'être modifiée et étendue aux activités suivantes : - activités à caractère sportif ou culturel, y compris l'encadrement et l'animation dans les domaines sportif, culturel ou de l'éducation populaire, - conjoint collaborateur d'une entreprise libérale. Et, pour les seuls bénéficiaires du régime micro-social (auto-entrepreneurs notamment) : - les activités de services à la personne, - la vente de biens fabriqués personnellement par l'agent. Le texte étend également le cumul temporaire (3 années maximum) aux activités libérales et précise que l'agent qui a eu la possibilité de cumuler temporairement ses fonctions avec une activité privée au titre de la création ou de la reprise d'entreprise ne peut formuler une nouvelle demande de cumul avant un délai de 3 ans. La procédure devant la commission de déontologie de la fonction publique est également partiellement modifiée.

Source : décret n°2011-82 du 20 janvier 2011, Journal officiel du 22 janvier 2011

Fonctionnaire, vous êtes en recherche d'emploi ou de mobilité ? Un site Internet facilite vos démarches

Consultez les offres d'emploi - Créez vos alertes email - Rapprochement demande/offre- Le panorama des services - En savoir plus sur les emplois et les métiers dans la Fonction Territoriale Publique - L'actualité de l'emploi en Région : >> <http://www.emploi-territorial.fr/page.php>

Le site insee.fr fait peau neuve

A partir de la page d'accueil d'insee.fr et de la rubrique Base de données, l'entrée dans la nouvelle présentation des Données locales est désormais plus rapide pour l'internaute, avec deux clics en moins pour ouvrir les Chiffres clés sur un territoire, sans perte de contenu. Autre avantage, les informations du "résumé statistique" s'affichent à l'écran dès que l'internaute a choisi sa zone, sans qu'il soit nécessaire d'appeler la version pdf. Le résumé reste imprimable, ainsi que le dossier complet, précédemment nommé "tableaux détaillés". Les "cartes thématiques", renommées cartes interactives, conservent les mêmes principes de navigation qu'auparavant. Rappelons que l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) est devenu un zonage de diffusion standard. Les tableaux comparatifs ne font plus partie des "Chiffres clés" mais sont rangés dans une rubrique au titre plus explicite : Comparaisons régionales et départementales. Ils sont aussi accessibles à partir des entrées par thème et sous-thème d'insee.fr. Ce faisant, leur nombre a été considérablement augmenté. Enfin, les Données détaillées localisées proposent, comme auparavant, aux utilisateurs plus expérimentés des bases de données, classées par thème et directement importables par l'internaute sur son poste de travail. Ces bases de données seront désormais mises à jour en continu. Pour accéder aux Données locales de l'Insee, >> [cliquez ici](#).

>> [Exemple de Sarlat](#)

ZRR

La loi de finances (article 44 quinquies, etc. du Code général des impôts) modifie depuis le 1er janvier 2011 le dispositif applicable aux entreprises implantées en ZRR (zones de revitalisation rurale). Principales modifications par rapport au dispositif existant : élargissement de l'exonération aux reprises d'entreprises existantes (y compris lorsqu'elles ont bénéficié de l'exonération au titre de leur création ou d'une reprise antérieure). Réduction de 9 à 3 ans de la période de sortie progressive de l'exonération. >> [Doc classement des communes en ZRR au 01.01.11](#)

Votre contact : François NEYRET - Direction des services fiscaux de la Dordogne

Tél. 05 53 03 35 17 - télécopie 05 53 03 36 36 - courriel : francois.neyret@dgfip.finances.gouv.fr

Salariés et Demandeurs d'emploi...

✓ **Les nouvelles aides** de l'Etat, des collectivités et des partenaires sociaux en faveur des demandeurs d'emploi
>> <http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/>

Un guide explique assez simplement qui fait quoi en matière d'accompagnement vers l'emploi en France. Utile.
>> [télécharger le guide](#)

✓ **Plan en faveur des demandeurs d'emploi de longue durée**
>> <http://www.portail-formation-ouest.fr/>

✓ **Mon job demain : les métiers de la mécanique en Midi-Pyrénées**

Avec 63 000 emplois, plus de 2 500 entreprises et 97 établissements de formation, la mécanique est une des filières phares de cette région voisine. Vous découvrirez, au travers de ce huit pages un panorama des métiers de la filière, des témoignages de salarié(e)s et de jeunes en formation, des exemples d'entreprises régionales et de parcours de formation accessibles en Midi-Pyrénées, mais qui sont très proches de ce qui se passe en Aquitaine.



- Les métiers - Panorama et témoignages
- Les entreprises - Zoom sur quelques entreprises régionales
- Les formations - Les parcours et établissements

>> <http://www.cariforef-mp.asso.fr/files/>

✓ **Couverture sociale du demandeur d'emploi**

C'est une question importante que vous vous posez peut être : quelle est ma couverture maladie lorsque je suis demandeur d'emploi ?

>> <http://www.pole-emploi.fr/candidat/>

✓ **De plus en plus angoissés, les cadres se sentent menacés par le chômage bientôt la révolution ?**

1Qu'est-ce qui a changé en 20 ans chez les cadres, ? Quel est le climat, selon eux, aujourd'hui dans les entreprises ? Telles sont les deux questions clés posées par l'Association Pour l'Emploi des Cadres qui réédite une enquête menée en 1990. A lire absolument: les cadres se rebellent !

>> <http://cadres.apec.fr/Emploi/>

>><http://presse.apec.fr/Presse/>



Nouveaux horaires d'ouverture des agences

du lundi au mercredi : 8h30-16h30
le jeudi : 8h30-12h30
le vendredi : 8h30-15h30

✓ **elettre "Mode d'emploi"**
>> [ouvrir la lettre](#)

✓ **GrDF recrute :**

En 2011 GrDF accueillera 300 nouveaux alternants préparant des diplômes allant du niveau V au niveau I dans de nombreux domaines d'activités et sur tout le territoire national. Consultation des offres régulièrement sur : <http://www.grdf.fr> Rubrique Rejoignez nous .

GrDF (Gaz Réseau Distribution France) est une filiale indépendante du groupe GDF SUEZ, née de la filialisation de la distribution (exploitée auparavant par Gaz de France).

Principal opérateur du réseau de distribution de gaz naturel en France, avec 46 000 salariés, GrDF exploite le plus long réseau d'Europe : 186 000 km de canalisations.

✓ **Gerer son budget : formation ADIE**

Pour parfaire son action sur le Microcrédit Personnel pour l'emploi, l'Adie a mis en place un accompagnement des bénéficiaires : un module d'éducation financière comportant une initiation aux questions relatives à la banque, à la gestion du budget familial, à la prévention du surendettement. Pour ce qui est de l'accompagnement vers l'emploi, le suivi est assuré par des partenaires spécialisés repérés par l'Adie, comme les missions locales, les maisons de l'emploi, les acteurs sociaux ou encore le Pôle Emploi.

Contact : Clotilde Manière : 06 75 69 78 49
ou 05 53 04 24 81 ou cmaniere@adie.org

>> www.adie.org

16- 25 ans

Le choix des études supérieures

Comment les jeunes choisissent-ils leurs études supérieures ? Quelles études suivre après le bac ? Pour quel master 2 opter ? Les cursus des jeunes diplômés sont rythmés par des choix. Une étude de l'Apec réalisée auprès d'étudiants et de jeunes diplômés en analyse les déterminants.
 >> <http://cadres.apec.fr/Emploi/Marche-Emploi/Enquetes>

L'apprentissage aux chemins de l'emploi :

Lors des Chemins de l'emploi , un espace sera réservé à l'apprentissage : comment ça marche, quel salaire, comment trouver un patron, un centre de formation...
 Des offres d'apprentissage pour la rentrée 2011 seront proposées.
 Pour en savoir plus contacter la Mission Locale du Périgord Noir : 05 53 31 56 00 (à Sarlat) ou 05 53 50 82 44 (à Terrasson)



16- 25 ans

Permanences de la Mission Locale en Avril 2011



Carlux : mardi 05 (matin) / Salignac : mercredi 06 (matin) / Domme : mercredi 06 (ap-midi) / Le Bugue : mercredi 13 (matin) / Saint Cyprien : mercredi 11 (ap-midi) / Villefranche du Périgord : mercredi 20 (matin) / Belvès : lundi 04 (ap-midi)
 Prendre rendez-vous au 05 53 31 56 00

Thenon : mercredi 06 (ap-midi) / Montignac : mardi 12 et 26 (matin) / Hautefort : mercredi 20 (ap-midi)
 Prendre rendez-vous au 05 53 50 82 44

Retrouvez le calendrier des permanences sur le site de la Mission Locale : www.mdepn.com/jeunes



Services à la personne...

✓ La croissance fragile des emplois à domicile

Au moment où les services à la personne craignent leur disparition du fait de la fin de certaines exonérations de charges, les dernières statistiques de l'Acoss (la caisse nationale des Urssaf) dresse un bilan très mitigé du secteur. Exception faite de la garde d'enfants, la croissance de l'emploi à domicile demeure en effet "affectée par le ralentissement entamé en 2008".

>> [voir le document](#)



✓ Des outils pour améliorer la qualité de l'emploi :

L'Aract Languedoc-Roussillon, en partenariat avec Pléiades Emploi Services Hérault et le regroupement des services à la personne de l'Hérault, a édité un "guide d'auto-diagnostic sur la qualité de l'emploi dans les métiers de l'aide à domicile". L'état des lieux propre à chaque structure doit servir à l'élaboration d'un plan d'amélioration des pratiques

>> [voir l'article](#)

Nos dernières offres en ligne....

Poste	Lieu de travail	Type de contrat	Réf à préciser
Second de cuisine H/F	Cénac	CDI	4008
Serveur polyvalent H/F	Sarlat	CDI	4003
Plongeur polyvalent H/F	Saint Martial de Nabirat	CDD 7 mois	4000
Agent d'entretien polyvalent espaces verts H/F	Sarlat	CDD 6 mois	3979
Ramoneur, installateur de cheminées et poêles	Sarlat / Gourdon	CDD 3 mois évolutif CDI	3775

Bourse de l'emploi : comment ça marche ?

1 - Si vous cherchez un emploi, sachez que la Bourse de l'emploi est en affichage dans les locaux de la Mission Locale, à Pôle emploi et dans les Points Relais du Périgord Noir (Belvès, Salignac, Montignac, Hautefort, Carlux, Villefranche, Thenon) . Elle est aussi en ligne sur le site www.mdepn.com et www.pole-emploi.fr. Vous pouvez visualiser toutes les offres de la plus récente à la plus ancienne ou faire une recherche par critères (localisation, domaine d'activité...)

2- Employeurs, vous cherchez à recruter ? Vous pouvez déposer votre offre en ligne sur le site www.mdepn.com, vous serez ensuite recontacté(e) par une de nos conseillères.

[<<< retour au sommaire](#)

Des candidats sélectionnés pour vous....

Profil	Compétences / expérience	Formations / Diplômes	Réf. à préciser
Comptable	20 ans d'expérience en entreprise	Bac Comptabilité Gestion	5446
Polyvalente accueil commerce	2 saisons en accueil et démarrage commercial	BAC	5649
Polyvalente pour job d'été	3 saisons comme serveuse	BAC + 2	5648
Agent d'accueil polyvalente	stage de relation clients en agence immobilière	niv 1ère année BTS assistance de gestion PME PMI	5642

1- Employeurs : une candidature a retenu votre attention ?

Accédez au détail des profils en créant votre espace et en saisissant votre offre sur le site www.mdepn.com (espace employeurs) ou contacter la bourse de l'emploi au 05 53 31 56 28

2- Vous souhaitez que votre profil soit vu par les employeurs ? : Saisissez-le en ligne sur le site www.mdepn.com (volet candidats) De plus vous serez informé(e) en temps réel des nouvelles offres d'emploi. Appui possible à la saisie de votre candidature à la Maison de l'emploi et les points relais. N'attendez plus !

Création d'entreprise et autoentrepreneur...

► Vos prochains rendez-vous



Conseils individuels :

Rencontrez les professionnels qui vous aideront dans vos démarches de création à Montignac - salle Jean Macé
jeudi 31 mars de 9 h 30 à 12 h 30

>> [toutes les infos](#)

► « Création d'entreprise », un blog pour échanger sur la création d'entreprise

Le ministère de l'Economie, avec l'APCE, vous propose ce blog dédié à la création d'entreprise. C'est un espace de dialogue



ouvert aussi bien aux créateurs d'entreprise, qu'aux acteurs de la création d'entreprise.

>> [http://www.crea-](http://www.creation-entreprise.economie.gouv.fr/)

[tion-entreprise.economie.gouv.fr/](http://www.creation-entreprise.economie.gouv.fr/)

Réunions animées par "j'ose Dordogne" .	
A SARLAT	A TERRASSON
le matin de 9 h à 12 h, jeudi 7 avril, 5 mai, 19 mai Contact : Dominique TREZEGUET CCI - Tél : 05 53 31 73 73	le matin de 9 h à 12 h jeudi 24 mars, 14 avril Contact : CCI - Tél : 05 53 31 73 73 ou 05 53 53 00 00
Participation gratuite mais inscription nécessaire pour la participation à ces réunions	

► Simulateur de charges sociales et fiscales pour les auto-entrepreneurs :

Un outil développé par l'Ordre des experts-comptables en partenariat avec l'APCE permet aux auto-entrepreneurs d'établir une simulation de leurs charges sociales et fiscales. Ils peuvent comparer ces montants pour différents régimes (auto-entreprise, régime micro et régime réel).

Source(s) : >> <http://www.experts-comptables.fr/>

► Question / réponse

Q : J'ai choisi un nom mais il est déjà utilisé par une autre entreprise. Que faire ?

R : >> <http://www.apce.com/pid1730/le-nom-de-l-entreprise>.

► Auto-entrepreneurs, informez-vous des changements en 2011 :

un point complet pour vous repérer sur le site :

>> <http://www.planete-auto-entrepreneur.com/autoentrepreneur/ce-qui-change-en-2011.html>

1. Nouveaux plafonds de CA
2. Accès au micro-fiscal revu
3. L'obligation de déclaration, même si CA nul
4. Nouvelle cotisation : la CFP
5. Exonération de CET élargie
6. Le calcul du CA au prorata temporis maintenu
7. Sortie automatique du régime : délais réduit de 36 à 24 mois
8. La domiciliation d'auto-entreprise sous conditions
9. Accès assoupli des fonctionnaires au régime auto-entrepreneur

► La transmission d'entreprise en Dordogne

Analyse par la CCI des chefs d'entreprise de plus de 55 ans

>> [En savoir plus](#)

► Annuaire des sites d'entreprises à céder :

l'APCE recense les principales bourses nationales, régionales ou locales et sectorielles.

>> <http://www.apce.com/pid819/les-bourses->

L'EIRL

L'administration vient de publier une plaquette présentant en 10 points les particularités du statut d'EIRL (entreprise individuelle à responsabilité limitée). >> <http://www.eirl.fr>

Foire aux questions sur l'EIRL :

>> <http://www.apce.com/pid199/questions-frequentes>.

Mieux comprendre l'EIRL et l'autoentrepreneur : réunion d'information le 19 avril à Sarlat

>> [inscription](#)

Partenaire à la une ...

Conseil aux entreprises : Christophe Bourdier s'implante en Périgord Noir



Fort de 15 années d'expérience en France et à l'international (Asie) en gestion technique et opérationnelle de sites industriels, ce jeune chef d'entreprise vient de créer une structure spécialisée dans la formation professionnelle et l'accompagnement managérial au service des petites et moyennes entreprises.

Son approche s'appuie sur la pédagogie et le développement des compétences : en effet, les femmes et les hommes sont placés en levier principal de l'amélioration des performances de l'entreprise.

Une collaboration adaptée aux petites et moyennes entreprises : son offre repose sur une intervention mensuelle dans les entreprises qui n'ont pas forcément le temps de prendre du recul sur la gestion quotidienne. Cette approche permet d'avoir ponctuellement une ressource experte dans l'entreprise à moindre coût.

Un exemple : la préparation du déménagement de SAPRA CASSE AUTO

Comment organiser et conduire le transfert d'activités ? Comment motiver et engager efficacement les collaborateurs ? Comment envisager le redémarrage de l'activité dans le nouveau site ?

C.Bourdier a accompagné le chef d'entreprise M.Hoffert dans sa réflexion et sa démarche de développement. Ce projet, majeur et décisif, permet à l'entreprise de se positionner sur le marché de la valorisation globale des véhicules en fin de vie. L'entreprise et ses hommes se doivent donc d'être préparés aux changements géographiques, de mode de travail et de contraintes réglementaires. Après évaluation des besoins avec le gérant de l'entreprise, il a proposé deux fils conducteurs au pilotage du changement :

- à destination du chef d'entreprise : l'accompagnement des équipes s'appuyant sur le « faire sens » et l'implication des hommes
- pour l'ensemble de l'encadrement de l'entreprise : la gestion du projet, impulsée par le chef d'entreprise, alliant formation théorique, concrétisation sur site et tutorat.

Contact : Christophe Bourdier - Entreprises Durables Tayac, 24370 Calviac en Périgord

Tel : 06 72 86 62 59

Mél : christophe.bourdier@entreprises-durables.fr

www.entreprises-durables.fr

Les chiffres à retenir...

Chiffres clés en Périgord Noir, Dordogne et Aquitaine



Le tableau de bord de l'économie et de l'emploi en Périgord Noir : cette synthèse statistique facile à lire sera publiée mensuellement dans cette @lettre et sur le site de la MDEPN

>> [le tableau de bord de l'économie et de l'emploi](#)

Formation ...



Mieux comprendre la loi réformant la formation professionnelle

"25 clefs de lecture" de la Loi sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie. Ce document très synthétique, très bien écrit est à lire absolument pour s'orienter dans les méandres...

>> lire les 25 clés de lecture de la loi

L'INSUP s'engage dans la VAE « vendeur magasin spécialisé »

L'INSUP Formation a mis en place un accompagnement de proximité pour les personnes qui souhaitent valider leur expérience professionnelle par la VAE. L'INSUP est habilité par la Direccte Aquitaine à proposer un accompagnement et une validation aux personnes ayant travaillé pendant plus de 3 ans dans un magasin ou dans un rayon spécialisé de grande surface sur le titre professionnel « Vendeur Spécialisé en Magasin » (VSM) à Sarlat et à celles ayant assumé la responsabilité d'un rayon de grande surface sur le titre professionnel « Responsable de rayon » à Périgueux. Cet accompagnement a pour objectif de préparer les candidats VAE à l'écrit comme à l'oral afin d'accroître leurs chances de valider la certification qu'ils visent en rapport avec leur expérience professionnelle. Pour tout renseignement : **Contact : Diana Leseigneur dleseigneur@insup.org - Tél. 05 53 31 56 22 / 06 07 80 96 62**

Les données mensuelles sur la demande d'emploi en Périgord Noir

>> données mensuelles

Tout pour changer de vie ... professionnelle.

Un blog si vous avez envie de changer de travail, de voie professionnelle

>> <http://www.toutpourchanger.com/>

Le guide du e-tutorat est disponible

Cet outil multimédia de formation à distance est disponible gratuitement en ligne. Il s'adresse aux tuteurs qui "n'ont pas le temps de se former à l'ingénierie à distance". Il s'agit d'un fichier Powerpoint enrichi d'animations multimédia, de parcours personnalisables et d'évaluations des connaissances.

>> <http://www.pratiques-de-la-formation.fr>

Organismes de formation privés : un marché en pleine mutation

L'étude sur l'évolution des métiers de la branche des organismes de formation privés vient d'être publiée sur le site de la FFP (Fédération de la formation professionnelle). Réalisée en 2009 par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la branche, l'étude identifie les principaux facteurs d'évolution de l'activité des organismes : normalisation du paysage de la formation, transformation des pratiques pédagogiques, évolution du cœur de métier...

>> [Télécharger sa synthèse](#)



@ lire sur le web

@ Créateur d'entreprise : créez aussi votre blog !

Un blog est un mini-site internet où chacun peut facilement faire part de son expérience, exprimer ses doutes, ses joies et ses difficultés, présenter ses produits et/ou services, ... Les textes sont publiés en temps réel et les internautes ont la possibilité de faire des commentaires. Il permet ainsi d'échanger avec des personnes partageant les mêmes passions, envies et problèmes et de favoriser des rencontres avec de futurs associés, fournisseurs ou encore clients. L'APCE, en partenariat avec la Maaf, vous donne la possibilité de créer gratuitement votre propre blog.

>> [Accéder à l'espace "Blog des créateurs"](#)

@ Un simulateur pour calculer l'âge d'ouverture de ses droits à la retraite.

Le site www.retraites2010.fr est un simulateur qui calcule à titre indicatif l'âge d'ouverture des droits à la retraite dans les régimes de base. Seul l'âge d'ouverture des droits peut être calculé. Par ailleurs, les personnes qui ont commencé à travailler tôt ou qui entrent dans le champ du dispositif lié à la pénibilité pourront connaître l'âge auquel il leur sera possible de bénéficier d'un départ anticipé.

@ Stress au travail.

>> <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/renforcer-la-lutte-contre-le-stress-en-milieu-professionnel>

@ Recensement.

Vous pouvez consulter et télécharger :

>> La Dordogne <http://www.insee.fr/fr/themes>

@ la géographie du chômage en France.

Dossier du journal Le Monde :

>> <http://www.lemonde.fr/societe/infographie/>



Cadrage Chômage : >> la France qui sourit et la France qui pleure



Chat Chômage : une France coupée en deux ?

@ Origine des parents: emploi des enfants?

L'insee a fait paraître une enquête très intéressante sur "les écarts de taux d'emploi selon les origine des parents: comment varient-ils avec l'âge et le diplôme ?"

>> [En savoir plus http://portail-formation-ouest.fr/](http://portail-formation-ouest.fr/)

@ Vendre, c'est simple comme un coup de fil

Cet article en ligne donne des conseils pour effectuer de la téléprospection, notamment pour appliquer la technique du phoning répondant à des règles bien précises.

>> <http://www.e-marketing.fr/Artisans-Mag-/Article/>
Source : Article signé Gaëlle Jouanne – Artisans mag – novembre 2010.

>> <http://www.e-marketing.fr>

@ La clause de non-concurrence .

La clause de non-concurrence ne doit pas être confondue avec la clause d'exclusivité. Cette dernière s'applique pendant la durée d'exécution du contrat de travail, alors que la clause de non-concurrence produit ses effets après la rupture du contrat. Un tableau compare ces deux notions.

>> [Voir le document http://www.apce.com/pid2822/](http://www.apce.com/pid2822/)

@ Le Guide de la famille en sarladais.

Très utile ce guide de la famille est édité par la mairie de Sarlat
Jeanne Rouanne : 05 53 31 53 31



>> [télécharger le guide](#)

...c'était hier

La semaine de l'orientation professionnelle : plus de 500 participants et une quarentaine de professionnels mobilisés



>> voir le diaporama du salon des 28 et 29 janvier

Journée de la création/reprise d'entreprise à Saint Cuprien jeudi 20 janvier

37 projets examinés individuellement par la quinzaine de partenaires spécialisés présents.



C'est déjà demain...

Journées de recrutement

>> **Inscription employeurs**

>> **info demandeurs d'emploi**

Nouveau : cette année vous bénéficierez d'un espace info apprentissage avec la présence des CFA et des offres d'apprentissage

renseignements :

Maison de l'emploi : 05 53 31 56 00 (Sarlat)

ou 05 53 50 82 44 (Terrasson)



C'est déjà demain...

1/2 journée création d'entreprise : information et conseils individuels

31 mars - Montignac

>> plus d'info



Mieux comprendre L'EIRL et l'autoentrepreneur : intérêts et conséquences :

**Mardi 19 Avril 2011
9h30 - 11h30
Maison de l'emploi à Sarlat**

Présentation des dispositifs EIRL et de l'auto-entrepreneur, Echange et débat animé par Philippe BERLOUIN, juriste à la Chambre de commerce et d'industrie



>> inscription (gratuite) souhaitée

« en bref » lettre d'information mensuelle gratuite de la Maison de l'emploi du Périgord Noir
informations collectées au 07/03/2011
Conception et réalisation :
Maison de l'emploi du Périgord Noir
Contact : francois.vidilles@mdepn.com

Cette lettre d'information est cofinancée par:



<<< retour au sommaire